

éducation à l'école militaire de Stou-boul où on leur apprend à peu près toutes les langues. Il a surtout étudié le français qu'il parle et écrit très-correctement.

L'engagement de Mourad V écarte pour longtemps, si ce n'est pour toujours du trône des Osmanlis, la lignée d'Abdul-Aziz. En effet, le nouveau sultan a plusieurs frères tous plus âgés que le fils aîné du sultan détrôné, sans compter que ce fils est d'une organisation débile qui fait supposer qu'il ne pourra pas vivre longtemps.

L'état de M. Casimir Périer est des plus satisfaisants.

L'Indépendance bretonne annonce que le prince de Lucinge va se représenter à la députation dans la première circonscription de Guingamp.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

BOURSE DE PARIS

Variations des Cours du samedi 27 avec ceux du samedi 5 juin

VALS	Cours du samedi 27	Cours du samedi 5 juin	Hauss.	Baiss.
A terme				
3 % ex-cou.	68.225	67.83	5	1 40
5 %	105.20	103.87	5	2 1/2
B. de France	3627.50	3615		12 50
» Paris	1067.50	1038.75		28 75
Credit Com.	632.10	648.75		3 75
» mobil.	140.	142.50		2 50
Soc. génér.	529.	530.		
Est	588.75	578.75		10
Lyon	970.	985.		15
Midi	762.50	740.		12-50
Nord	1255.	1237.50		17-50
Orléans	1099.	999.		10
Gas	1239.	1188.		45
Suez	698.75	692.50		6 25
Italien 5 %	71.95	71.30		65
Mob. espag.	157.50	151.25		26.25
Ch. Lomb.	167.50	160.		7.50
» Autric.	538.75	536.25		2.50
Comptant				
3 % ex-cou.	68.35	67.		1-35
5 %	105.20	104.		1.20
4 1/2	97.25	97.		25
Ville 1849	307.	305.50		1 50
» 1871	390.	345.		45
Act. l'ouest	645.	638.75		6-25
Obli. 3 % Est.	314.50	318.		3-50
» Lyon	335.	328.75		6.25
» Midi	321.75	318.		3.75
» Orléans	325.75	320.		5.75
» Vendée	259.50	249.50		1
Obli. 1866	265.	250.		15
» (Sud)	123.	147.		
En banque				
3 % esp. int.	12 7/16	12 1/16		3/8
» extér.	13 7/16	12 7/8		9/16
5 % Turc	43.90	40.10		3-80
Turcban.				
Exp. 1873	188.75	191.25		2 50
6 % Péruv.	20 3/4	18 5/8		2 1/8

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Par arrêté du préfet du Nord, M. le Préfet du Nord a autorisé les agents municipaux de la ville de Roubaix à pénétrer dans les propriétés closes et non closes de Roubaix, Tourcoing, Wasquehal, Mouvaux, Croix, Leers et Wattrelos, pour s'y livrer aux études et opérations relatives aux projets suivants :

- Création d'un nouveau cimetière pour la ville de Roubaix ;
- Ouverture d'une rue entre la Grande-Place et la gare du Nord ;
- Prolongement du boulevard Beaurepaire jusqu'à la Grande-Place ;
- Prolongement de la rue Saint-Antoine vers la route de Tourcoing, la place de la Liberté et le canal ;
- Prolongement de la rue Richard-Lenoir jusqu'à la place Notre-Dame ;
- Prolongement de la rue des Ligues vers la rue St.-Antoine ;
- Prolongement de la rue des Champs vers la route de Lille ;
- Création d'une place entre l'église Notre-Dame et la rue Saint-Vincent de Paul ;
- Création d'un boulevard de ceinture ;
- Comblement d'une partie de l'ancien canal ;
- Construction d'un aqueduc collecteur et d'une rigole à la suite sur les terrains bordant le canal de Roubaix jusqu'à la frontière.

Les indemnités relatives aux dommages que pourront occasionner ces travaux, seront payées par le département du Nord.

Il s'agit de généraliser les études nécessaires à celui qui se destine à la littérature, puis de classer ses sujets, de les numérotés, d'assigner à chacun sa place et de terminer son introduction par un examen public et solennel.

Messieurs, dit-il en prenant une pose appollonienne, le jour où je songe à ouvrir un cours de feuilleton, à mettre le fruit de mes études et les expériences de mes veilles au service d'une jeunesse ardente et enthousiaste, j'eus, j'ose le dire sans modestie feinte, une noble et grande idée, une idée sociale, une idée humanitaire !

On entendit un murmure approbatif.

(A suivre.)

Journal de la jeunesse. — Sommaire de la 182^e livraison (27 mai 1876). — Texte : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers poètes nés par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perle des Nègres, par E. L. de Villiers. — La Petite Duchesse, par Zénaïde Féridor. — L'Enfant, par Ch. Schifano. — Les Causes de la Jéba, par l'Oncle Anselme.

Dessins de Lix, Marie et Piquet. Bureaux à la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

études et opérations seront réglées à l'amiable, et, en cas de désaccord, par le Conseil de Préfecture, conformément à la loi.

La société Saint-Jean, comme nous l'avions annoncé, a célébré, aujourd'hui matin, son jubilé de cinquante ans, dans l'église St-Martin.

La cérémonie a été fort belle. Douze sociétés ouvrières s'étaient rendues, tambours et drapeaux en tête, à l'estaminet du Chinois, siège de la société Saint-Jean. Réunies en cortège elles se sont rendues à l'église où elles ont assisté à la messe. A l'élevation, les drapeaux se sont inclinés et les tambours ont battu aux champs.

A l'issue de la messe les sociétés ont repris leur ordre de marche pour retourner au Chinois.

Une douloureuse nouvelle s'est répandue en ville, ce matin, et y a causé la plus vive et la plus pénible sensation. Un jeune négociant appartenant à l'une de nos plus honorables familles, M. Eugène Wattinne-Vandamme, de la maison Wattinne-Bossut fils, est mort hier, tué dans un accident de voiture à Auchy-lez-Hesdin (Pas-de-Calais), où sa mère possède une maison de campagne.

M. Eugène Wattinne était âgé de 29 ans.

Le Journal officiel annonçait récemment comme on l'a vu, que M. l'abbé Le Hardu du Marais est nommé évêque de Laval. Né à Valenciennes en 1832, élève de l'Institut de Marcq, près Lille, M. l'abbé Le Hardy du Marais avait été nommé vicaire-général de Soissons par Mgr de Gartignies. Depuis environ dix ans, il appartenait au clergé de Paris, et donnait un concours très-actif à toutes les œuvres, notamment à celle des Alsaciens-Lorrains catholiques.

Mgr Wicart, né à Météren, près Bailleur, le 4 mars 1799, a été longtemps curé de Ste-Catherine à Lille. Mgr Wicart, dit l'Union, se retire après avoir supporté pendant trente ans le fardeau de l'épiscopat. D'abord évêque de Fréjus en 1843, il fut appelé, dix ans après, à organiser le diocèse de Laval, qui venait d'être créé. Maintenant que son œuvre est accomplie, le sage et docte prélat confie à des mains moins affaiblies par l'âge le soin de la continuation.

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs, que c'est demain mardi, 6 juin, le dernier jour où il sera procédé à l'inspection et au classement de tous les chevaux recensés en vertu de la loi du 1^{er} août 1874, dans nos deux cantons de Roubaix.

Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, qui ne les auront pas présentés à la Commission de classement, peuvent être déferés aux tribunaux et sont passibles d'une amende de 50 à 1,000 francs. (Art. 13 de la loi.)

En conséquence, le président de la Commission, après avoir constaté l'absence des animaux au moment de l'appel des propriétaires de chaque commune de nos deux cantons, dûment convoqués, et avoir appelé de nouveau les manquants à la fin du classement concernant ladite commune, requiert la gendarmerie de dresser procès-verbal collectif de non-comparution.

Tous les animaux qui n'auront pas été présentés (qu'une amende ait été prononcée ou non) seront compris d'office parmi ceux aptes au service de l'armée.

La personne qui nous transmet cet avis, le fait suivre des réflexions suivantes :

« On sait que le recensement des chevaux et mulets est fait tous les ans dans toute la France, afin que l'administration ne soit jamais au dépourvu, en cas de guerre. Mais, pour réaliser des économies, il faudrait : 1° que les propriétaires de chevaux déclarés impropres au service soient dispensés, une fois pour toutes, de représenter leurs animaux ; 2° que les propriétaires ne soient tenus que de représenter des chevaux classés âgés de 6 ans et au-dessus, ceux qui auraient atteint 6 ans, depuis le dernier recensement, et enfin ceux âgés de 6 ans et au-dessus introduits chez eux depuis la même époque. Nous pensons qu'en agissant de la sorte, le ministre de la guerre éviterait à l'agriculture une perte sèche de plusieurs millions et réaliserait une économie considérable sur les frais absorbés par les commissions, car leur travail serait tellement abrégé qu'elles pourraient examiner chaque jour une fois plus de commune. »

Un triste événement, est venu, samedi à huit heures du soir, douloureusement impressionner le personnel de l'établissement de l'Etat, rue Nain.

Un ouvrier, si fier, âgé de 24 ans, Henri Vanhauhem est mort subitement de la rupture d'un anévrisme.

Ce jeune homme venait de terminer

son travail, et jouait avec ses camarades quand tout-à-coup pris d'un grand mal de tête, il s'affaissa et tomba sans sur le sol. On le porta immédiatement au dehors, mais il expira pendant le trajet.

M. le docteur Lefebvre appelé, ne put que constater le décès, et en signaler la cause.

Aujourd'hui matin, un déplorable événement s'est produit aux bords du canal.

Un baigneur qui avait perdu pied se mit à jeter les cris d'alarmes ; il se noyait.

Les surveillants coururent immédiatement à son secours, il atteignit, le saisit, et s'appuyait à le pousser vers la rive lorsque tout-à-coup, ils disparurent tous les deux.

On les chercha vainement pendant 3/4 d'heure enfin ils furent retrouvés et ramenés morts sur la berge.

Un ouvrier plombier, Louis L..., avait trouvé dans l'atelier de son patron, rue Pellart, un lingot de plomb du poids de dix kilogrammes dont il s'était emparé sans scrupules. Ce plomb avait une valeur de 17 francs environ.

Louis L... a été arrêté, avant-hier, pour ce fait. Il est âgé de 36 ans et d'origine tournaisienne.

On a arrêté, samedi soir, rue de la Lys, un boulanger nommé Emile Dubois, âgé de 38 ans. Sous le coup d'un arrêté d'expulsion Emile Dubois, au lieu de s'en retourner à Molenbeek (Belgique) son pays natal, était resté à Roubaix.

Les vrais ivrognes ont l'habitude de prendre pour gîte la belle étoile. C'est ce qu'a fait le jeune Henri L... Les gendarmes l'ont trouvé hier, à minuit, près Beausjour, couché dans l'un des fossés qui bordent la route. Il était dans un état d'ivresse si parfait que les gendarmes ont dû le porter à son domicile.

Dix expulsés ont été conduits ce matin à la frontière par la gendarmerie, la plupart ont des antécédents judiciaires.

On signale une découverte acoustique qui serait appelée à faire sensation dans le monde scientifique. Deux tubes, formés tous les deux à l'une de leurs extrémités avec un morceau de paraffine, sont mis en communication par un corde partant du centre de la pièce de paraffine. Deux personnes, s'éparant chacune d'un des tubes, se placent à distance, en avant soit de l'un ou de l'autre. L'une des personnes parle à voix basse dans le sien. Les paroles arrivent à destination avec une netteté extraordinaire.

La fabrication des briques dans le canton de Lens sera considérablement augmentée, elle dépassera cent millions et exigera un temps assez long, dans ce cas, les usines de briques de Lens et de Billy Greny furent pour environ 60 millions. Le nombre des ouvriers terrassiers et briquetiers est déjà plus important et augmente sans cesse, la plupart arrivés des environs de Gand, Tournai et Mons. Naturellement, on a cherché de briques et cela nécessitera un grand nombre de maçons et manœuvres pour les nombreuses constructions qui vont être édifiées.

La police de Valenciennes a arrêté et mis à la disposition du procureur de la république, une bande de petits voleurs de 12 à 15 ans qui se livraient au vol depuis quelque temps.

Leur spécialité était de voler les porte-monnaie.

LES CRIMES DE BULOIS

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 2 juin. — Joseph V. Moreluyen, 20 ans, archimède, cour Cluquet, et Marie Duleu, sentier du Balon, 3.

— Charles Vancaemen, rue des Longues-Haies, cour Vromon, 3. — Louis Roussel, rue des 3 Points, 21. — Louis Lecomte, rue de Wasquehal, 38.

MARIAGES du 2 juin. — Gustave Dubuisson, 25 ans, peintre décorateur, et Constance Paquet, 31 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 2 juin. — Elouard Destoop, 8 mois, rue de la Balance, 57. — Alir d'Égrève, 4 mois, rue de Mouvaux, cour Valanton, 5. — Eugénie Bruant, 43 ans, propriétaire, rue du Grand Chemin, 77. — Alphonse Lagache, 14 ans, rue du Pile, 26. — Henri Odoux, 1 an, rue du Fontenoy, 28. — Rosalie Ginter-lacelle, 2 mois, rue des Longues-Haies, cour Tonneau. — Désiré Breguix, 29 ans, menuisier, rue d'Alma.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESMARET-TANCRE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame CATHERINE-JULIE TANCRE, veuve de M. PAUL DESMARET, décédée à Roubaix le 3 juin 1876, dans sa 87^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et service solennels qui auront lieu le mardi 6 juin 1876, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Inhumations seront chantées le jeudi 4, à 6 heures. — Les obsèques à la maison mortuaire, rue de la Paix, n° 61, à Roubaix.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 7 juin 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur CONSTANT AIMABLE GERMAIN, époux de Madame JULIE DOURLER, décédée à Roubaix le 22 mars 1875, à l'âge de 68 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 6 juin 1876, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JULES DEREGNAUCOURT, député, conseiller général du Nord, ancien maire municipal, ancien maire de la ville de Roubaix, décédé subitement à Roubaix, le 25 avril 1876, dans sa 53^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. 44369

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 7 juin 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur DÉSIRÉ-JOSEPH LERUSTE, époux de Dame Adèle BAERT, décédé à Roubaix, le 2 mai 1876, à l'âge de 51 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de langue espagnole

Les élèves qui suivent ou ceux qui désiraient suivre ces cours sont priés de s'inscrire au lieu et à l'heure et demie du soir, le mardi, le jeudi et le samedi.

X. DORION.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimeur chez M. Lefebvre, 21, rue de la Paix, à Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien) et dans le Vrai Français, de Lille.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

J'ai lu avec plaisir les deux lettres insérées dans votre numéro de ce jour 3 juin, en réponse à la mienne du 1^{er}.

Je suis parfaitement de l'avis d'un de vos lecteurs.

Pourquoi n'appellerait-on, dans une question aussi grave, les architectes expérimentés, à donner leur opinion ? Et pourquoi ne prendrait-on pas conseil de ceux qui ont émis des plans ?

Dans une entreprise aussi importante, il doit déplacer des intérêts nombreux, il est juste et sage de s'entourer du concours des hommes les plus compétents.

Veillez, Monsieur, agréer mes biens sincères civilités.

Un abonné.

Roubaix, 3 juin 1876.

Faits Divers

On nous écrit de Bordeaux que M. Paul Dubois, propriétaire exploitant le domaine du château de Saus, vient de remporter le grand prix spécial de viticulture au concours régional de Bordeaux.

Ce prix, consistant en une coupe d'argent d'une valeur de 5,000 fr., a été décerné sur la demande du jury par M. le ministre de l'agriculture, en dehors du programme pour la tenue exceptionnelle du vignoble du château de Saus. C'est M. Charles Oscar de Luékens, lauréat du prix de culture de la première catégorie, qui a obtenu la prime d'honneur, au même concours.

Les nouvelles de la santé de Mme George Sand sont plus rassurantes. Un mieux sensible s'est produit dans son état.

Un orage épouvantable s'est déclaré l'avant-dernière nuit au confluent de l'Ardeche et du Rhône. C'est sur ce point que le fluide électrique s'est concentré. Le tonnerre a roulé avec un fracas épouvantable et au bout de 3/4 d'heure de cette tempête, la foudre est tombée sur la fluterie de la Roche Bolène. Quatre ouvriers qui travaillaient à leurs métiers ont été grièvement blessés.

Le plus ancien journal existant, est la Gazette de Pékin qui compte plus de mille ans d'existence. C'est une feuille de dix pages à couverture jaune. Ce journal n'a ni annonces, ni nouvelles de mariage ou de mort, ni articles de fond, ni faits divers, ni... abonnés ! Il ne contient que les avis officiels du gouvernement.

LE CRIME DE BULOIS

Nous avons parlé de l'assassinat commis dans la nuit de jeudi à vendredi à Boulogne.

Hier matin, le cadavre de la victime fut transporté à la Morgue, et, après les opérations judiciaires faites par le parquet, le service de sûreté fut chargé de rechercher l'assassin.

Quelle bien faite que soit la police des voitures, il était peu facile de retrouver un cocher dont on n'avait pas le numéro et qui au premier signal alarmant, pouvait disparaître en dépit de toutes les précautions.

Heureusement, par un hasard inespéré, le numéro de la voiture prise par l'infortuné Piau, fut bientôt connu des agents du service de sûreté, qui se transportèrent chez ce loueur, boulevard d'Italie. « En effet, dit ce dernier, la voiture que vous m'indiquez est ordinairement conduite par un nommé Paulin, dont voici le livret, mais il vient de me quitter pour rentrer chez lui, dans un garni de la rue Jean-Goujon. Voici son signalement, j'y crois que vous n'avez pas de temps à perdre. »

Les inspecteurs se dirigèrent donc au plus vite et questionnèrent, sans se faire connaître, le logeur qui leur dit : « C'est Paulin, que vous voulez voir ? Vous n'avez pas de chance, il vient de partir, il n'y a pas une demi-heure, avec deux amis qui portaient sa malle au chemin de fer. Je ne sais pas où il va ! »

Sans perdre courage, les agents se mirent de nouveau en route dans la direction que le logeur leur avait indiquée, et, parvenus sur les boulevards extérieurs, ils aperçurent un homme cheminant sans trop se presser, dont le signalement correspondait très bien à celui du meurtrier. — Deux inspecteurs s'approchèrent alors de cet homme et l'un d'eux, lui frappant sur l'épaule, lui dit : « Tiens, c'est Paulin. » L'autre se tourna brusquement en disant : « Qu'est-ce que c'est ? » Dès lors, toute dénégation devenait difficile et, après avoir mis leur prisonnier en fiacre, les

agents le conduisirent au gélip au service de sûreté.

Paulin a fait les aveux les plus complets. Cet homme ne paraît pas se rendre compte de la gravité de son crime. Pourquoi, lui dit M. Jacob, après les interrogatoires et formalités nécessaires, n'avez-vous pas cherché à vous sauver plus tôt. Nous ne connaissons votre crime que depuis hier, dans le tantôt, vous aviez tout le temps de vous échapper ? Dame, répondit Paulin, je ne savais pas trop de quoi il retournait. Je ne croyais pas avoir tué mon voyageur. — Paulin a été écroué au dépôt en attendant qu'il soit transféré à Mazas.

UNE ANECDOTE SUR ABDUL-AZIZ :

Parmi les favoris du sultan, vers l'époque de l'Exposition universelle et de l'inauguration du canal de Suez, on citait un architecte italien, un peintre et un escamoteur français. L'architecte lui bâtissait partout, comme les génies des Mille et une Nuits, des palais enchantés dont les coûteuses merveilles se dérobaient derrière les murailles décorées. Le peintre exécutait en une matinée des tableaux revêtus par l'imagination malade du sultan ; il y ajoutait, suivant ses caprices, des kiosques, des caïques, des moucharabehs, une troupe de cavaliers escortant quelques odalisques à l'œil noir, aux ongles teints de henné, une mosquée aux minarets gigantesques, un jardin semé de fleurs aux formes étranges et aux éblouissantes couleurs, comme on n'en voit qu'en songe. L'escamoteur combinait chaque jour quelquel nouveau tour de cartes et de passe-passe pour divertir son ennui ; peu s'en fallut qu'il ne devint premier ministre.

ENCORE UN NOUVEAU TRUC POUR VOYER. — Dernièrement, une dame d'un âge respectable, d'excellente tenue et de manières fort distinguées, se présente chez un médecin, spécialiste célèbre.

Docteur, fit la visiteuse, je viens implorer le concours de votre talent, à propos de mon fils, atteint de folie.

— Quel sont les symptômes ? demanda le médecin.

— Mon Dieu, monsieur, les accès se manifestent chez lui par la manie de demander des diamants et de réclamer une somme de trente mille francs à tout propos.

— Où peut-on voir ce jeune homme, madame ?

— Ici même, monsieur, dans un instant, si vous voulez bien commencer l'étude de sa maladie.

— Veuillez l'aller chercher, je vais d'abord causer avec lui.

La dame sort de chez le praticien et se rend aussitôt chez un grand bijoutier, de la rue de... où elle choisit des diamants pour la somme de trente mille francs ; puis, elle prie un commis de l'accompagner chez son mari qui, dit-elle, soldera la facture. Le nom et l'adresse du docteur suffisent pour étonner tout soupçon.

En arrivant, la dame laisse le commis dans un premier salon, en lui disant qu'elle va prévenir son mari.

Elle pénètre, en effet, dans le cabinet du médecin.

— Mon fils est là, monsieur ; puis-je le faire entrer ?

Le docteur arrive sur la porte de son cabinet, et de l'air le plus aimable du monde, dit au jeune homme :

— Entrez, monsieur, je suis enchanté de vous voir.

Au même instant, la voleuse, qui tenait les bijoux, ferme la porte du cabinet et se sauve, bien entendu.

Ici la scène prend le caractère d'une comédie.

— Veuillez vous asseoir, monsieur.

— Je suis attendu, monsieur, et je...

— Mettez-vous là, à mon côté, et causons. Quel âge avez-vous ?

— Monsieur... vous êtes bien aimable, j'ai vingt-quatre ans ; mais je vous répète que je suis pressé, et si vous voulez me compter mes trente mille francs...

— Nous y voilà, fit le docteur à part lui.

— Voyons, monsieur, reprend le médecin, je parle que vous avez eu affaire à quelque fille d'une extrême beauté, mais peut-être aussi un peu exigeante.

— Moi, monsieur.

— Qui, très certainement, vous aura monté la tête, continua l'honorable médecin.

— Mais enfin, monsieur, où voulez-vous en venir... Evidemment vous vous trompez sur mon compte ; je ne suis point malade, et vos questions n'ont pas le moindre rapport avec la mission que je remplis ici.

On comprend le reste. Après quelques mots d'explication, le commis devint qu'il avait été floué, et qu'à son insu le docteur X... était devenu le complice d'une habile voleuse.

Cela est rigoureusement exact.

CHOSSES ET AUTRES

Coup d'œil jeté à l'Assemblée.

On remarque l'entrée du prince Napoléon. Le prince se dirige vers la place qu'il s'est fait réserver ; mais à peine est-il assis qu'il se relève, en proie à la plus vive contrariété. Un huissier s'approche, et lui demande ce qu'il désire.

— Je ne puis pas rester sur ce siège, dit-il en désignant son banc.

— Il n'y a pas assez de sièges ?

— Il n'est pas percé !

Un père prend des renseignements sur le compte d'un jeune homme auquel il destine la main de sa fille :

— On ne s'est pas vu ?

— Il est joyeux, lui répond-on.

— Et il heureux au jeu ?

— Très-heureux. Il gagne toujours.

— Alors, fait tranquillement le père, dans ce cas là, ce n'est pas un vice, c'est une qualité !

On lit dans les journaux de Bordeaux : Le vignoble de la Sable 1^{er} grand ord. de Saint-Emilion, appartenant à M. Amédée Chaperon vient d'être vendu à la maison J. Bouffard, père de Bordeaux.

VARIÉTÉS